

PAUVRETÉ PAR INDIVIDU ET CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES

Les taux de pauvreté relative diffèrent de façon significative entre les différents groupes de la population. D'importants facteurs augmentent ou diminuent le risque de pauvreté notamment l'âge, la présence d'enfants et le nombre de salariés dans un ménage.

Définition

Le taux de pauvreté spécifique à un groupe correspond au pourcentage des personnes vivant en-dessous du seuil de pauvreté dans un groupe donné de la population. Dans le cas présent, le seuil de pauvreté est fixé à la moitié du revenu disponible médian des ménages, corrigé pour tenir compte de la taille des ménages. Les enfants sont des personnes de moins de 18 ans, les personnes d'âge actif ont entre 18 et 65 ans et les adultes ont 18 ans et plus. Un travailleur est un adulte dont les gains annuels ou revenus du travail indépendant ne sont pas égal à zéro. En-dehors des taux de pauvreté, les indicateurs retenus ici incluent le risque de pauvreté (c'est-à-dire le taux de pauvreté propre à chaque âge divisé par le taux de pauvreté de l'ensemble de la population et multiplié par 100) et la part des différents groupes de la population qui sont considérés comme pauvres.

Par « revenu », on entend « revenu disponible du ménage au cours d'une année donnée ». Il comprend les salaires, les revenus du travail non salarié, les revenus du capital et les prestations monétaires reçues de l'État; l'impôt sur le revenu et les prélèvements sociaux versés par le ménage sont déduits. Le revenu du ménage est réparti entre chacun de ses membres, un ajustement étant apporté pour tenir compte des disparités entre les besoins de ménages de taille différente (par exemple, les besoins d'un ménage comptant quatre membres sont supposés être deux fois supérieurs à ceux d'une personne vivant seule).

Comparabilité

Les données utilisées ici ont été communiquées par des experts nationaux appliquant des méthodes communes et des définitions normalisées. Dans de nombreux cas, ces experts ont procédé à plusieurs ajustements de leurs données de référence pour se conformer aux définitions normalisées. Si cette démarche améliore la comparabilité, une normalisation

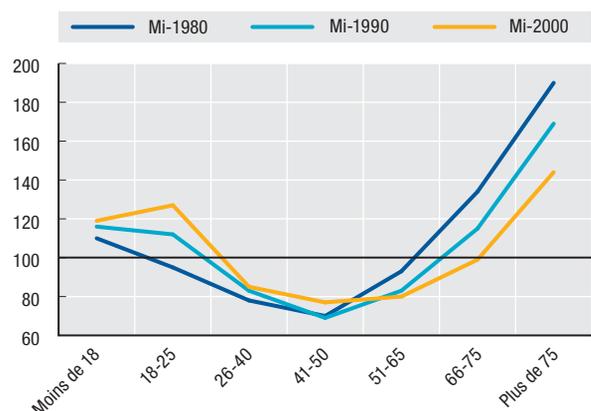
complète est néanmoins impossible. En outre, les légères différences d'une période à l'autre et d'un pays à l'autre ne sont généralement pas significatives.

Les mesures sont particulièrement délicates au bas de l'échelle des revenus. Les estimations des taux de pauvreté pour différents groupes de la population peuvent aussi refléter la taille réduite des échantillons. Les légères différences d'une période à l'autre et d'un pays à l'autre ne sont généralement pas significatives. Les années prises en considération pour chaque pays sont précisées sous « Indicateurs d'inégalités de revenu ».

Pour la Suisse, les données pour les personnes appartenant à des ménages comptant un adulte en âge de travailler se réfèrent aux ménages sans enfants.

Risque de pauvreté relative en fonction de l'âge des individus, moyenne OCDE

En pourcentage de la population totale de chaque année = 100



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/540111027104>

Source

- OCDE (2008), Croissance et inégalités : Distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE, OCDE, Paris.

Pour en savoir plus Publications analytiques

- Adema, W. et P. Whiteford (2007), *What Works Best in Reducing Child Poverty: A Benefit or Work Strategy?*, OECD Social Employment and Migration Working Papers, No. 51, Questions sociales, emplois et migrations – Documents de travail de l'OCDE, n° 51, OCDE, Paris.
- OCDE (2009), *Augmenter le bien-être des enfants*, OCDE, Paris.
- OCDE (2009), *Panorama de la société 2008 : Les indicateurs sociaux de l'OCDE*, OCDE, Paris.

Publications statistiques

- UNICEF (2007), *Child poverty in perspective: An overview of child well-being in rich countries*, Innocenti Report Card 7, UNICEF, Florence.

Sites Internet

- OCDE, Statistiques sur la protection sociale, www.oecd.org/statistics/social.
- Travaux de l'OCDE sur l'inégalité des revenus et la pauvreté, www.oecd.org/els/social/inequality.

En bref

Les pauvres représentent environ 9 % de la population dans la zone de l'OCDE. En moyenne, le taux de pauvreté des personnes vivant au sein de ménages ne comptant aucun travailleurs (et dont le chef de famille est d'âge actif) se monte à 36 %, soit trois fois plus que pour les ménages comptant un travailleur, et douze fois plus que pour les ménages comptant deux travailleurs ou plus. Cependant, l'emploi n'est pas le seul facteur qui compte pour échapper à la pauvreté : environ 60 % des pauvres vivent dans des ménages comptant un ou deux membres dotés d'un emploi rémunéré, les chiffres correspondant étant beaucoup plus élevés au Japon, en Grèce, au Luxembourg, en Turquie, en Islande et au Mexique.

Au cours des vingt dernières années, le risque de pauvreté s'est déplacé des personnes âgées vers les jeunes adultes et les enfants. Le taux de pauvreté des personnes âgées de 66 à 75 ans dans la zone OCDE est aujourd'hui inférieur à la moyenne pour l'ensemble de la population, alors que le taux de pauvreté des ménages monoparentaux est trois fois supérieur. Pour les parents célibataires et les couples avec enfants, l'absence d'emploi entraîne des taux de pauvreté proches de 50 %, voire plus.

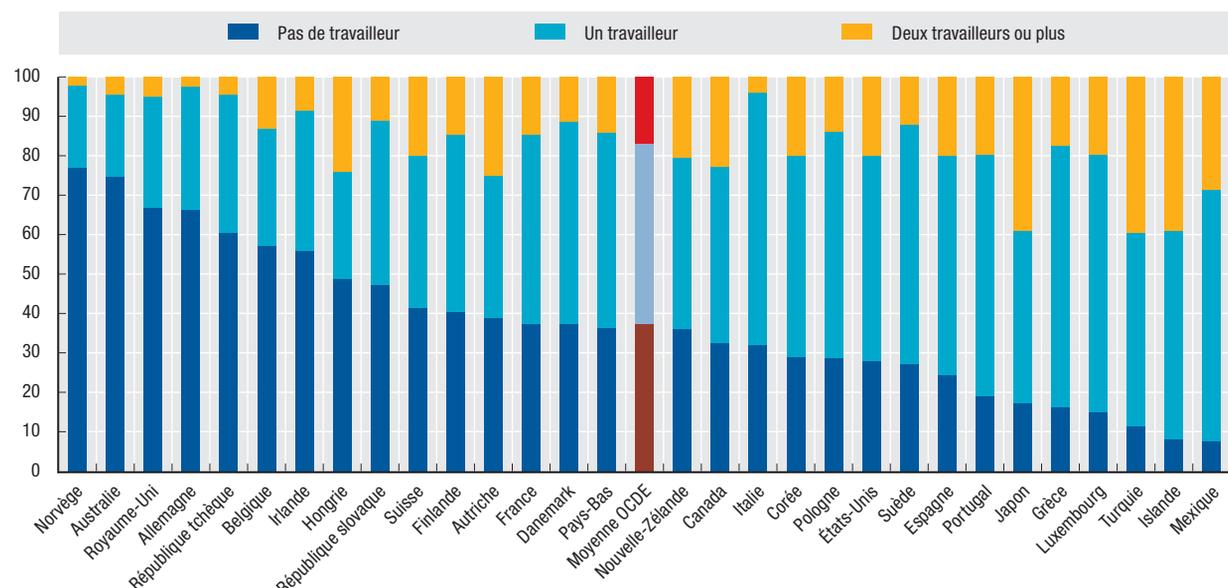

Taux de pauvreté

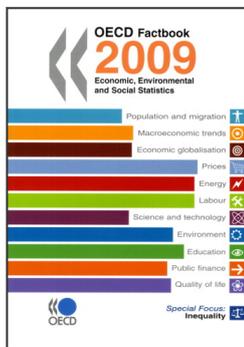
En pourcentage des différents groupes de la population, milieu de la décennie 2000-2010

Personnes d'âge actif	Personnes appartenant à des ménages comptant un adulte en âge de travailler				Enfants	Personnes appartenant à des ménages avec enfants comptant un adulte en âge de travailler							
	Total	Pas de travailleur	Un travailleur	Deux travailleurs		Parent seul			Couple				
						Total	Ne travaillant pas	Travaillant	Total	Pas de travailleur	Un travailleur	Deux travailleurs ou plus	
Allemagne	10	12	40	7	1	16	41	56	26	9	47	6	1
Australie	10	10	55	7	1	12	38	68	6	7	51	8	1
Autriche	7	6	22	6	3	6	21	51	11	4	36	4	3
Belgique	7	8	25	8	2	10	25	43	10	7	36	11	3
Canada	12	13	66	21	4	15	45	89	32	9	81	22	4
Corée	12	11	58	13	4	10	27	29	26	8	65	10	4
Danemark	5	5	18	8	1	3	7	20	4	2	21	5	0
Espagne	11	11	49	18	4	17	41	78	32	14	71	23	5
États-Unis	15	16	71	25	5	21	48	92	36	14	82	27	6
Finlande	7	6	34	10	1	4	14	46	6	3	23	9	1
France	7	7	22	10	2	8	19	46	12	6	48	12	2
Grèce	9	10	26	18	3	13	27	84	18	12	39	22	4
Hongrie	7	7	19	6	4	9	25	44	16	7	22	6	3
Irlande	12	13	63	15	2	16	47	75	24	10	55	16	2
Islande	7	7	28	19	4	8	18	23	17	6	51	29	4
Italie	10	11	36	16	1	16	16	14	78	24	1
Japon	12	12	42	14	9	14	59	60	58	11	50	11	10
Luxembourg	8	9	19	15	3	12	41	69	38	10	27	16	5
Mexique	15	18	37	26	10	22	33	30	34	19	53	27	11
Norvège	7	6	38	4	0	5	13	31	5	2	29	4	0
Nouvelle-Zélande	11	12	46	19	4	15	39	48	30	9	47	21	3
Pays-Bas	7	8	34	13	2	12	39	62	27	6	65	12	2
Pologne	14	16	33	23	5	22	44	75	26	18	51	28	6
Portugal	11	11	37	24	3	17	33	..	26	13	53	34	5
République slovaque	8	9	38	15	1	11	33	66	24	9	66	18	2
République tchèque	5	6	38	7	0	10	32	71	10	6	43	9	1
Royaume-Uni	7	8	33	7	1	10	24	39	7	6	36	9	1
Suède	6	5	23	9	1	4	8	18	6	3	36	14	1
Suisse	7	6	25	6	2	9	22	8
Turquie	14	17	19	17	18	25	39	44	32	20	28	19	20
Moyenne OCDE	9	10	36	14	3	12	31	54	21	9	48	16	4

 StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/544721650740>
Paupres en fonction du nombre de personnes travaillant dans le ménage

En pourcentage des pauvres vivant dans des ménages comptant un adulte en âge de travailler, milieu de la décennie 2000-2010


 StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/540107246087>



Extrait de :
OECD Factbook 2009
Economic, Environmental and Social Statistics

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/factbook-2009-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2009), « Pauvreté par individu et caractéristiques des ménages », dans *OECD Factbook 2009 : Economic, Environmental and Social Statistics*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/factbook-2009-101-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.